



# François 1<sup>er</sup> Villeneuve-Loubet

Contact.association@francois1er-villeneuve-loubet.fr – <https://francois1er-villeneuve-loubet.fr>

## Bulletin d'adhésion 2024

CARTE D'ADHÉRENT N°

A remplir par l'association

Je souhaite adhérer à l'Association « François 1<sup>er</sup> » pour l'année 2024

- Je prends une adhésion individuelle : 15 €
- Je prends une adhésion couple ou famille : 25 € (2 parents + 4 enfants (maxi) jusqu'à 16 ans)
- Je suis étudiant, apprenti, sans emploi : 5 €
- Je fais un don défiscalisé de : € Je recevrai un reçu fiscal correspondant au montant versé.  
(Ce reçu permettra de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don).

Règlement : espèces - chèque à l'ordre de : "Association François 1<sup>er</sup> à Villeneuve Loubet"-  
virement bancaire : (IBAN F R76 -1910 -6006 -6343 -6092 -9954 -227 BIC AGRIFRPP891)

À remplir lisiblement, pour chaque personne (couple et famille). ADRESSES MAIL en majuscules

NOM 1 ..... Prénom ..... Né(e) le.....

Tél. .... E-MAIL .....

NOM 2 ..... Prénom ..... Né(e) le.....

Tél. .... E-MAIL .....

ADRESSE .....

..... CP .....VILLE .....

### Enfants inclus dans l'adhésion famille

Prénom ..... Né(e) le ..... Prénom ..... Né(e) le .....

Prénom ..... Né(e) le ..... Prénom ..... Né(e) le .....

### VOS SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES QUI POURRAIENT SERVIR À L'ASSOCIATION :

(Couture, costumes - Théâtre - Informatique – Danses -- Culture, Histoire - Déplacements - Logistique – Autre.....)

.....  
.....

Le ou les adhérent(s) déclarent céder à l'association « François 1<sup>er</sup> à Villeneuve-Loubet » sans limitation de durée, le droit d'utiliser à titre gracieux sur tous supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour (notamment sans que cette liste ne soit exhaustive : journaux, web, messageries instantanées, brochures, affiches...) toutes communications et images le(s) représentant réalisées dans le cadre des activités de l'association. Cette utilisation sera limitée à la promotion et à la communication de l'association qui s'interdit expressément de procéder à une exploitation susceptible de porter atteinte à la réputation des adhérents. L'association s'engage à ce que les photographies ne soient pas vendues ou utilisées à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques est garanti.

Date :

Signature(s) (obligatoire(s),

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de l'association pour la gestion des adhésions. Les bases légales du traitement sont le consentement de l'adhérent et l'intérêt légitime de l'association. Les données collectées seront communiquées aux seuls membres du Bureau de l'association. Les données sont conservées pendant 2 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'association par courrier électronique adressé à : [communication.association@francois1er-villeneuve-loubet.fr](mailto:communication.association@francois1er-villeneuve-loubet.fr)



Association « François 1<sup>er</sup> à Villeneuve Loubet » régie par la loi de 1901 – Déclaration en sous-préfecture de Grasse n° 0061022712

Espace Associatif - 9, avenue de la Liberté - 06270 Villeneuve Loubet - 06 07 01 67 79 (la boîte aux lettres se trouve derrière le bâtiment)